

COURS DE PRATIQUE D'ORCHESTRE



Le collège Henri de Toulouse-Lautrec propose pour les élèves volontaires un projet de pratique d'orchestre.

Les élèves bénéficient, en plus de l'heure hebdomadaire d'éducation musicale, d'une heure et demi de musique par semaine au sein du collège encadré par leur professeur de musique et d'un intervenant.

“ La musique a cet avantage que chacun l'interprète à sa façon ; chacun peut s'imaginer qu'elle lui raconte sa propre histoire. ”

Victor Cherbuliez



Ce projet existe depuis 2013, il reflète la qualité musicale et la motivation des élèves pour mener à bien un projet artistique sur la durée et se produire sur scène .

Les élèves seront retenus après examen de leur dossier et à l'issue d'un test en début d'année scolaire par le professeur de musique.

L'orchestre ne peut fonctionner pleinement que s'il a le soutien des parents d'élèves concernés. C'est-à-dire, la possibilité de travailler l'instrument à la maison, l'encouragement de la famille, l'approbation lors des sorties et concerts.

Un aperçu des projets antérieurs en cliquant sur le lien :

<https://lautrec.ecollege.haute-garonne.fr/vie-du-college/chorale-orchestre/>

Pour organiser les classes et l'emploi du temps il est important de contacter le collège rapidement en précisant :

- la motivation de l'élève
- la pratique ou non d'un instrument
- l'instrument souhaité (dans la mesure des possibilités)

Il est possible de s'inscrire en chant choral en plus de la pratique d'orchestre, ce qu'il faudra mentionner.

Le professeur d'éducation musicale
T. DOUMENC